

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

---

TOME XXXV (1910)

---

NOTES ET MÉMOIRES

---

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

---

— 1910 —

---

*SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ*

1, PLACE D'ALBON, 1

---

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38

---

1911



# LE PIN D'AUVERGNE

OU

« PIN DE PAYS » DES MONTS DU FOREZ

PAR

**Cl. ROUX**

Docteur ès Sciences.

---

Le botaniste qui explore les montagnes de la Loire, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de l'Ardèche et de la Lozère, remarque l'allure vigoureuse, quoique difficile à définir bien précisément, des innombrables petits bois de Pins silvestres disséminés un peu partout, de 500 à 1.200 mètres, avec optimum de croissance et de densité entre 800 et 1.000 mètres. Cet *horizon du Pin*, dès longtemps signalé et admis par les phytogéographes, est remarquable non seulement au point de vue de ses cultures peu variées au milieu desquelles se maintient parfaitement le caractère spontané de l'essence, mais aussi au point de vue de l'aspect particulier des Pins de cette région comparés aux Pins des autres parties de l'Europe centrale et septentrionale.

Pour notre compte, depuis cinq ans que nous parcourons le massif de Pierre-sur-Haute, à l'ouest de Montbrison, nous avons souvent été frappé de la forme fréquemment uncinée des cônes, de la rectitude svelte et des rameaux grêles, peu serrés, et de l'aspect abiétoïde des Pins de ce massif. Nous parlons, bien entendu, des peuplements réguliers et nous faisons abstraction, d'autre part, des arbres rabougris par la tempête ou taillés en têtard ou « garnasses ».

Les menuisiers recherchent les grands et gros Pins de ces peuplements indigènes parce que, disent-ils, ces arbres ont une plus grande épaisseur de « rouge » à leur intérieur et leur

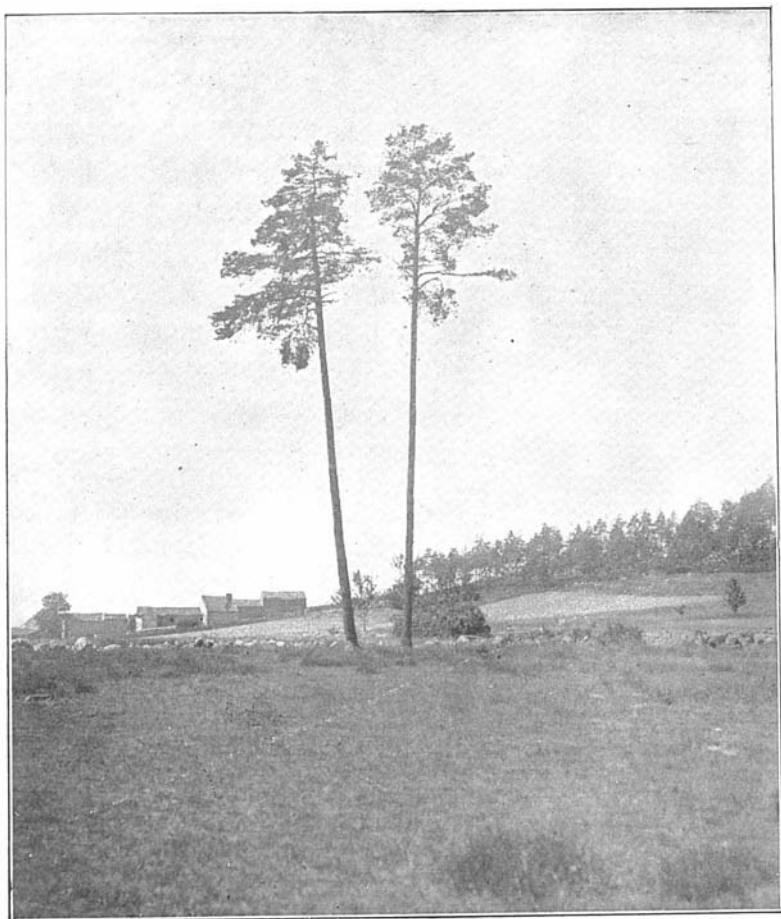
bois se conserve mieux que celui des Pins, d'aspect différent, qui poussent dans les peuplements récemment obtenus de graines ou de plants étrangers au pays.

Avant 1860, il n'en existait pas d'autres dans les Monts du Forez ; à cette époque, les besoins grandissants de l'exploitation des mines commencèrent à raréfier les peuplements anciens, et les montagnards, voyant le bon profit qu'ils tiraient de leurs *buttes* de pin, songeaient cependant à étendre plutôt qu'à abandonner leurs pinaies. Aussi, depuis 1863, c'est plus de 500.000 plants que l'Administration des Eaux et Forêts délivra dans ce but ; ces plants, distribués presque tous par la pépinière de Saint-Etienne, provenaient en majeure partie de Haguenau. Or, ces sujets importés, maintenant âgés de quinze à cinquante ans, sont loin de valoir les anciens Pins de pays : le bois n'est pas si bon, le tronc n'est pas aussi élancé ni aussi droit, etc.

Voici, d'ailleurs, textuellement d'après M. d'Alverny, la diagnose comparative :

PIN DE PAYS OU D'AUVERGNE	PIN SILVESTRE DE HAGUENEAU
<i>Tige rigoureusement droite et élan- cée. Ne dévie que par suite de mutilations (homme, bétail, insectes), en changeant de flèche, mais non par courbure de la tige elle- même.</i>	<i>Tige d'autant plus droite que le cli- mat est plus favorable, mais avec une tendance à s'écraser et se courber en S sous le poids de la neige.</i>
<i>Ramification trapue et peu fournie ; rameaux courts et en petit nom- bre à chaque verticille, partant du tronc à angle droit.</i>	<i>Ramifications à verticilles plus four- nis et plus irréguliers, à longues branches ascendantes partant du tronc à angle aigu. Tendance à buissonner dans le jeune âge (ré- action des stations sèches).</i>
<i>Feuilles courtes, plus aciculaires, vertes.</i>	<i>Feuilles plus longues, un peu plus larges, pruiteuses.</i>
<i>Feuillage peu dense, en plumets au bout des rameaux.</i>	<i>Feuillage bleu-glaucue, couvrant mieux les rameaux.</i>
<i>Cônes plus globuleux, souvent fort uncinés.</i>	<i>Cônes plus allongés, à test plus terne.</i>
<i>Ecorce mince de la partie supérieure de couleur ocre-chair; descendant très bas, quelquefois à 3 mètres du sol à peine (arbres non très âgés).</i>	<i>Ecorce mince de la partie supérieure de couleur saumonée terre-cuite; toutes choses égales d'ailleurs, s'arrêtant plus haut sur le tronc, et passant au rhitidome épais par</i>





PINS D'AUVERGNE

*Arbres de 100 ans au Sapuy, Merle (Loire)*

Circonférences à 1 m. 50 : 120 cm., 144 cm. — Hauteur totale : 50 m., 50.

Cliché d'ALBERTS (*Revue des Eaux et Forêts*, 1909)



PINS D'AUVERGNE

*Peuplement de 150 ans au Popet-Lanier, Esson Loire*

Circonférences à 1 m. 50 : 100 à 150 cm. — Hauteurs totales : 22 m. à 24 m. 50.

Gilbert d'ARVENSY (*Revue des Eaux et Forêts*, 1909)



une zone indécise à petites écailles crispées.

Rhithome du pied vermiculé jusqu'à un peu plus de 80 ans ; commençant, sur les arbres plus vieux, à se débiter en écailles blanchâtres.

Séparation des deux espèces d'écorce tout à fait tranchée.

\*  
\*\*

Le problème qui se pose est de savoir si ces différences sont essentielles, c'est-à-dire spécifiques, ou si c'est simplement affaire de races ou même de variétés.

Et, d'abord, le Pin d'Auvergne est mieux qu'une variété ; c'est, à n'en pas douter, au moins une forte et véritable race du Pin sylvestre européen.

Le D<sup>r</sup> MAYR, dans sa *Waldbau* (Berlin, 1909), dit que le Pin spontané de l'Auvergne est un hybride (*Pinus* ou *Pinaster uncinata* × *silvestris* Mayr = *Südfranzösische Föhre*) du Pin sylvestre (*Pinus silvestris* L. s. s. = *P. mitteleuropäisch* Mayr) et du Pin à crochets (*Pinus uncinatus*). Cela est douteux, car, outre que la fécondité des hybrides est toujours problématique, ce dernier Pin est trop rare dans le Plateau Central pour qu'on puisse admettre son mélange suffisant avec une autre espèce.

Pour M. HICKEL (1), le Pin d'Auvergne ou, mieux, des Monts du Forez, est « incontestablement une race d'élite, et nous pouvons admettre que nous nous trouvons-là dans un des optima verticaux du Pin sylvestre ».

M. A. d'ALVERNY (2), à qui nous empruntons la plupart des données de ce compte rendu, paraît se ranger à cette dernière opinion.

Il admet que cette race, appelée plus souvent par les paysans *pin de pays* (3) que *pin d'Auvergne*, s'est formée peu à peu,

(1) *A propos du Pin sylvestre* (Journal d'Agriculture pratique, octobre 1909).

(2) *Sur le Pin d'Auvergne* (Revue des Eaux et Forêts, 1<sup>er</sup> septembre 1910).

(3) Voir aussi à ce sujet un article de M. PERRÉ, instituteur à Merle, paru dans *la Loire agricole*, Montbrison, 1910.

sur place, sous l'influence des conditions ambiantes, au cours des siècles passés.

Les études paléobotaniques auxquelles nous nous livrons depuis quelques années nous portent aussi à admettre que les Pins à crochets, silvestre, laricio, etc., sont des espèces *actuelles*, filiales dérivées des Pins tertiaires de l'Europe septentrionale émigrés vers le sud à l'époque des glaciations plio-pléistocènes, et que, de ces Pins à crochets, silvestres, etc., pourront, à leur tour, dériver des formes nouvelles encore incertaines et mal fixées. Ce serait le cas du Pin d'Auvergne, forme ou sous-espèce filiale (en voie de formation) du Pin silvestre.

L'apparition de nouvelles formes régionales ou locales (races fixées et devenues espèces) est suffisamment établie, croyons-nous, par les documents paléontologiques connus aujourd'hui. Ces formes locales, issues çà et là de formes ancestrales venues par migration, sont admissibles comme races plutôt que comme espèces tant que le mélange ou la liaison géographique existe entre l'ancêtre et son dérivé ; mais la spécificité s'affirme dès que disparaît ce mélange ou cette liaison.

Au surplus, en ce qui concerne le Pin d'Auvergne, il faut d'abord constater — et cela demandera longtemps, mais nous savons qu'on y travaille — qu'il garde bien ses caractères, son individualité au milieu des Pins silvestres venus d'Allemagne ou d'ailleurs.

N'est-ce pas le cas de rappeler les deux assertions d'un distingué biologiste lyonnais, M. G. COUTAGNE : *Il n'y a pas de différence essentielle entre la race et l'espèce. — Lorsqu'on connaîtra les lois du polymorphisme diffus et les causes qui peuvent déterminer sa condensation, le problème de l'origine des espèces sera résolu* (Recherches sur le polymorphisme des Mollusques, in Ann. Soc. d'Agr. de Lyon, 1894-1895, et sur le polymorphisme des végétaux, in Ann. Soc. botan. de Lyon, 1893).